

**ANNEXE TECHNIQUE**  
Certificat d'accréditation  
N° 1-2-040 Rév 02

L'Organisme Algérien d'Accréditation atteste que :

<b>Nom : SARL B.Z OR</b> <b>Adresse : 02 A Lot B, local 01, Fahs el Djadid, Bir Khadem, Alger</b>
--

Satisfait aux exigences de la norme ISO/ CEI 17025 version 2017 et aux règles d'application d'ALGERAC pour les activités d'analyses physico-chimiques des métaux précieux, pour son site et unité technique suivants :

<b>SITE CONCERNE</b>	<b>Laboratoire B.Z OR</b> <b>Adresse : 02 A Lot B, local 01, Fahs el Djadid, Bir Khadem, Alger.</b> <b>Contact : Mr DEKOUCHE Mohamed.</b> <b>Tél : 0552.29.99.04.</b> <b>Fax : /</b> <b>E-mail : dekouche_golden16@hotmail.fr</b>
----------------------	--

**Unité technique concernée :**

- Analyses physicochimiques des métaux précieux.

L'accréditation suivant la norme ISO/CEI 17025 est la preuve que le laboratoire répond aux exigences techniques et aux exigences du système de management, nécessaires pour fournir des résultats techniquement valides (cf. communiqué conjoint ISO/ILAC/IAF avril 2017).

**Date de prise d'effet le : 18/03/2023**  
**Date de fin de validité le : 17/03/2027**

**Pour le Directeur Général et par délégation**  
**Responsable d'accréditation des laboratoires essais**  
**IZEBBOUDJEN Rekia**

*Cette annexe peut faire l'objet de modification, dans ce cas la nouvelle annexe annule et remplace toute annexe précédemment émise*

- **Unité technique:** Analyses physicochimiques des métaux précieux.

<b>Géologie/Géochimie</b>			
<b>Analyses physico-chimiques des géomatériaux</b>			
Objet	Caractéristique mesurée ou recherchée	Principe de la méthode	Référence de la méthode
Alliage d'OR	Au	Détermination de la concentration de l'or par coupellation (essai au feu)	ISO 11426 :2021
Métaux précieux	Au, Ag, Pt	Détermination de la concentration de l'or de l'argent et du platine par ED-XRF	<b>Méthode constructeur Thermo Fisher (*) (**)</b>

**Portée fixe :** « Le laboratoire est reconnu compétent pour pratiquer les essais en respectant strictement les méthodes mentionnées dans la portée d'accréditation. Les modifications techniques de la méthode ne sont pas autorisées »

**(\*) Portée fixe :** « Le laboratoire est reconnu compétent pour pratiquer les essais en respectant strictement les méthodes mentionnées dans la portée d'accréditation. Les modifications techniques de la méthode ne sont pas autorisées »

**(\*\*)** : L'essai est réalisé au laboratoire et sur site client.